

# LA REORTHE



**M**adame, Monsieur,

Notre république laisse sa place à chacun, je suis heureuse et honorée d'être la première femme à être élue Maire de La Réorthie.

Mes tous premiers mots pour vous remercier pour vos suffrages et la confiance que vous nous avez accordés le 15 mars dernier. Pour cela, je m'engage devant vous, Réorthaises et Réorthais et au nom de l'ensemble du conseil municipal installé le 26 mai dernier, à mettre en œuvre tout le dynamisme et la rigueur nécessaires à l'intérêt de la commune pour qu'un projet ne soit pas une promesse, mais une tâche à accomplir. Plus qu'un état d'esprit, cela doit être une règle que nous nous imposons.

Le contexte inédit et exceptionnel que nous venons de traverser ensemble, restera historique mais aussi et surtout un extraordinaire exemple de cohésion et de solidarité citoyenne. Je remercie et salue très particulièrement toutes les initiatives individuelles et collectives qui ont contribué à préserver le bien-être de chacun au sein de la commune.

Des remerciements pour nos agents communaux, pour leur présence et leur exemplarité pendant et après le confinement qui sans relâche, ont œuvré et œuvrent chaque jour à la bonne continuité du service public, sans oublier les enseignants des écoles avec qui, les différents scénarios ont été réfléchis en parfaite synergie pour un retour de nos enfants à l'école.

Certains connaissent déjà ma personnalité et savent que DYNAMISME, ENGAGEMENT et RIGUEUR sont des principes primordiaux à mes yeux. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, votre confiance me sera indispensable et je m'engage à bâtir avec vous une relation basée sur le respect et le dialogue. Nous n'aurons pas de prétention, ni d'excès d'ambition : nous ne ferons pas de miracle, mais nous ferons toujours le maximum pour servir la cause des Réorthaises et des Réorthais.

Bien à vous et à vos proches et au plaisir de nos rencontres,

Le Maire, **Magalie GROLLEAU**



De gauche à droite :

Olivier **MERCIER**, Jacqueline **TEBAST**, Jérôme **COULAIS**, Sandrine **PICARD**,  
Michel **REMPILLON**, Carine **ROBERT**, Paule **RENOU**, Julien **GAUTRON**, Christophe **FORTIN**,  
Marina **AUBRY**, Magalie **GROLLEAU**, Julien **BENIT**, Serge **MERLET**, Laurent **FOURNIER**,  
Maryline **DASSOT**

**Maire :** Magalie GROLLEAU

**Délégué intercommunautaire :** Magalie GROLLEAU **Suppléant :** Christophe FORTIN

**1<sup>er</sup> adjoint :** Christophe FORTIN

Délégations « Communication - Vie communale , associative et  
citoyenne - Informatique, maintenance et protections des données »

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Paule RENOU - délégation « Affaires sociales , Logistique et intendance »

**3<sup>ème</sup> adjoint :** Julien BENIT - délégation « Voirie, réseaux et assainissement »

**Conseiller délégué :** Julien GAUTRON - délégation « Bâtiment et petit patrimoine »

**Comité Consultatif « Voirie, réseaux et assainissement »**

**J. BENIT**, J. COULAIS, C.FORTIN, J. GAUTRON, O. MERCIER, S. MERLET,  
JC AUVINET, J.BELON, M. GUERY, R. REMPILLON, J. RENOU

**Comité Consultatif « Bâtiments et petit patrimoine bâti »**

**J. GAUTRON**, J. BENIT, C. FORTIN, L. FOURNIER, P. RENOU, S. MERLET  
G. ANGIBAUD , G.BLANCHARD, R. GRILLARD

**Commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de vie Citoyen »**

**M. GROLLEAU**, M. AUBRY, J. BENIT, J. COULAIS, M. DASSOT, J. GAUTRON, M. REMPILLON,  
P. RENOU

**Commission « Accueil, Communication, Information »**

**C. FORTIN**, M. AUBRY, M. DASSOT, C.ROBERT, J. TEBAST

**Comité consultatif « Vie locale, associative et citoyenne »**

**C. FORTIN**, L. FOURNIER, S. PICARD, M. REMPILLON, P. RENOU, J. TEBAST  
LES ASSOCIATIONS COMMUNALES , ...

**Comité consultatif « Action sociale »**

**P. RENOU**, M. AUBRY, S. PICARD, C. ROBERT, J. TEBAST  
A. PEYRAUDEAU, D. SOULARD, M. TETRAULT, S.VYNISALES

**Commission « Finances et Fiscalité »**

**M. GROLLEAU**, J. COULAIS, M. DASSOT, C.FORTIN, S. MERLET , M. REMPILLON,

**Commission « Vie des écoles »**

**M. DASSOT**, C. FORTIN, J. GAUTRON, S. PICARD, M.REMPILLON, C. ROBERT

**Commission « Gîtes et hébergements touristiques »**

**P. RENOU**, C. FORTIN, M. REMPILLON

**Commission « Conseil Municipal des Jeunes »**

**M. GROLLEAU**, M. AUBRY, J. BENIT, M. DASSOT, C FORTIN, S. PICARD, M. REMPILLON

**Des groupes de travail consultatifs seront créés en fonction des projets et de leur  
temporalité : Le 11 juillet se réunit le 1er « abris bus et sécurité de nos enfants »**

**Délégué Ecole des Deux Lays :** Maryline DASSOT - **Délégué Ecole Jeanne d'Arc :** Julien GAUTRON

**Délégué Défense :** Christophe FORTIN

**Délégués Foyer des Jeunes :** Julien BENIT, Laurent FOURNIER

**Syndicat Mixte E-Collectivités**

Christophe FORTIN

**Syndicat Intercommunal Unique de transport scolaire**

Maryline DASSOT, Sandrine PICARD, Laurent FOURNIER

**Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée**

Magalie GROLLEAU, Julien GAUTRON, Michel REMPILLON

**SYDEV Service Public des Energies en Vendée**

Julien BENIT, Christophe FORTIN

**DISTRIBUTION DES REVENUS DES BOIS GÂTS**

La distribution des revenus des terres des Bois Gâts se fera en Mairie, **du 7 au 21 juillet 2020**. La part de chacun des ayants droits est fixée à 6 euros 65.

Les revenus non distribués seront destinés à l'acquisition d'un bien d'équipement pouvant bénéficier au plus grand nombre.

**VIES ASSOCIATIVES**

Un contexte inédit qui a contraint le milieu associatif à devoir annuler ou reporter leurs manifestations

**Annulations****Kermesse** École Jeanne d'Arc - 15 juin**Fête des prix** École des Deux Lays - 29 juin**Fête de l'Anguille** Foyer rural du 23 août**Fête du 14 juillet et moules/frites** du Foyer des jeunes**Report****Trail du Foyer des Jeunes** 25 octobre**VIE COMMUNALE****Agence postale : mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h15**

Fermeture du 27 juillet au 1er août

**Mairie : fermeture du 10 au 15 août****FETE DU 14 JUILLET**

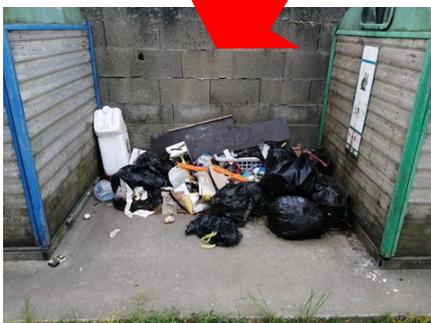
L'habituelle fête du 14 juillet est reportée. Le gouvernement a décrété un état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet. Il n'apparaissait pas raisonnable d'organiser cette journée avec si peu de visibilité sur les contraintes liées au contexte. Après consultation des acteurs de cette journée, et notamment le Foyer des Jeunes, la décision a été prise du report.

Les conditions sanitaires et les règles de distanciation liées au COVID19 ne permettaient pas d'organiser et d'appréhender cette journée avec sérénité pour la santé de tous.

Le Conseil Municipal a donc décidé de reporter cette journée au **29 août 2020** avec l'avis concerté du Foyer des Jeunes. L'objectif est de réunir la population autour d'un moment de convivialité simple mais nécessaire, après de longues semaines de confinement.

Le feu d'artifice, prévu le 14 juillet, serait tiré à cette occasion.

Le Conseil Municipal communiquera ultérieurement l'organisation. Le Comité consultatif « Vie locale, associative et citoyenne » sera convié à cet effet.

**Les dépôts sauvages sont, dans l'esprit, intolérables, et dans les faits, illégaux.**

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5ème classe tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende). Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et d'occasionner d'éventuels accidents (envols, pollution, entrave à la circulation des piétons et véhicules, ...)

## LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIERE

Les travaux ont repris dès le début du déconfinement : enrobés sur la voie d'accès, bordures, travaux sur le bassin d'orage, bicouche sur voirie intérieure, etc...

D'ores et déjà, les parcelles sont disponibles à la vente.

A deux pas des équipements scolaires, du stade, de la Mairie, les parcelles proposées font de 411 à 1 097 m<sup>2</sup>.

Avec vue sur le vallon humide et le cœur de bourg, la majorité des lots sont bordés par des haies existantes. Un cheminement piéton aménagé permet de rejoindre le centre bourg en toute sécurité. Les parcelles sont implantées de manière à favoriser une orientation optimale des constructions vers le sud.

Les lots sont disponibles  
à partir de 17 000 €



### RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

Visite par Mme Le Maire

**02 51 27 81 52**  
[mairie@lareorte.fr](mailto:mairie@lareorte.fr)

**Parlez-en autour de vous !!**



INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Entrez votre adresse email

ACCUEIL   MAIRIE   PRATIQUE   DÉCOUVRIR   ÉCONOMIE   VIE LOCALE   CONTACT

Retrouvez les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal, les horaires et toutes les informations communales sur le site internet de la commune : [www.lareorte.fr](http://www.lareorte.fr)

**Inscrivez-vous à la newsletter pour avoir les infos en temps réel !**